

Chef d'Equipe d'Exploitation (H/F)

Rattaché à la Direction des routes et aménagement, au sein de l'Agence départementale d'aménagement (ADA) de Stenay, placé sous l'autorité directe du Contrôleur d'exploitation, le Chef d'équipe d'exploitation organise et dirige au quotidien l'activité régie et la surveillance du réseau routier dont il a la charge.

Poste ouvrant droit à une NBI de 15 points

GRADE MINIMAL : Adjoint technique

GRADE MAXIMAL : Agent de maîtrise principal

RESIDENCE ADMINISTRATIVE : Centre d'exploitation de Damvillers

MISSIONS & ACTIVITÉS PRINCIPALES

1- Assurer la surveillance du réseau routier

- Effectuer des missions de surveillance du secteur géographique, dont il a la charge, pour repérer les désordres et anomalies
- Tenir la main courante et le dispositif de surveillance du réseau

2- Encadrer l'activité régie

- Rédiger les documents administratifs de chantier (fiche d'organisation de chantier, comptabilité analytique, gestion des stocks...)
- Planifier, piloter, suivre et contrôler les activités des agents
- Repérer et gérer les conflits éventuels
- Coordonner l'entretien des engins et matériels
- Assister les équipes dans l'exécution de tâches complexes
- Assurer la saisie de la comptabilité analytique sur micro-ordinateur
- Assurer les fonctions de magasinier (un chef d'équipe par centre) ou d'achat

3- Contrôler et vérifier la signalisation et les règles de sécurité sur les chantiers

- Mettre en œuvre l'ensemble des dispositifs de sécurité
- Appliquer et faire appliquer la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité liée aux outils et aux produits utilisés
- Contrôler le respect des règles de sécurité
- Vérifier l'application des règles de signalisation des chantiers et de sécurité pour le public

4- Participer à la préparation des programmes d'entretien

- Assurer les visites d'itinéraires périodiques constituant les bases du programme d'entretien
- Proposer et hiérarchiser les travaux d'entretien à réaliser

5- Participer aux astreintes d'été et d'hiver

- Astreinte d'hiver : à raison d'1 semaine sur 4 environ, durant la période de Viabilité Hivernale. Le Chef d'équipe coordonnera alors l'intervention de 2 à 3 centres d'exploitation et pourra patrouiller. Eventuellement il pourra être chauffeur ou accompagnateur
- Astreinte d'été : à raison de 2 semaines par an environ

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES

Connaissances professionnelles : Règlementation et normes en matière de Santé, sécurité et conditions de travail, Techniques d'entretien courant de la route

Compétences professionnelles : Informatique : Maîtrise des logiciels Excel, Word et messagerie, Management des équipes, Savoir rendre compte de son action et signaler les dysfonctionnements ou difficultés rencontrées, Travail en équipe

Attitudes professionnelles : Sens de l'anticipation des conflits et des risques, Disponibilité, Empathie, Capacité d'organisation

CONDITIONS SPÉCIFIQUES : Présence sur chantier ou sur voie publique, Agression verbale des usagers, Permis B, Travaux physiques en extérieur, Travaux sous toutes conditions climatiques

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, dernier arrêté de situation administrative, attestation de réussite Au concours, ...) à :

Monsieur le Président du Conseil départemental
Département de la Meuse - Direction des Ressources Humaines
BP 50 514
55012 BAR LE DUC CEDEX
drh@meuse.fr

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Mme Laurence DEZA, Responsable de l'agence départementale d'aménagement de Stenay, au 03.29.80.30.20